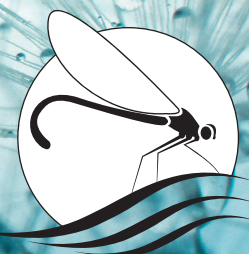


LA LETTRE DE L'EAU



MISSION EAU
zones pilotes

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel

SOMMAIRE

p.1

Agenda - Bilan 2015 semaine des alternatives aux pesticides

p.2

Jardinage naturel : conseils de saison par Eric Charton

p.3

Pesticides : impacts sur la santé ? Devenir des pesticides

p.4

Entretenir son gazon : ne tondez pas trop court !

CONTACT :

Laurent MERGNAC

laurent.mergnac@sdea.fr

Mission Eau - Secteur du Bassin de la Souffel

Tél. 03 88 19 29 16

www.mission-eau-alsace.org



Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



FESSENHEIM

4-5 JUILLET

FÊTE PAYSANNE

Fessenheim-le-bas

Fermes ouvertes, marchés, expositions, concerts, défilé de vieux tracteurs, cortège historique... seront proposés tout au long du week-end.

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

BILAN

5 330

BILAN RÉGIONAL
Toujours un succès !

Plus de 5000 personnes ont participé à l'une des 90 animations proposées sur toute

la région lors de la huitième édition de la semaine des alternatives aux pesticides qui s'est déroulée du 20 au 30 mars. Ces 10 jours ont été l'occasion de sensibiliser un large public sur la thématique des pesticides et de la protection des ressources en eaux.



BILAN LOCAL

De nombreuses manifestations ont été organisées pour cette édition dans le Kochersberg. Conférences, spectacles pour enfants, ateliers sur le jardinage naturel, projection de film... ont rencontré un franc succès !

Retour en image



Truchtersheim : médiathèque
« Du riffifi dans le potager »



Hurligheim - Pfulgriesheim : ateliers compostage et fabrication d'un jardin en lasagne



Ittlenheim - La Ferme de Marie-Hélène : découverte des plantes sauvages et cours de cuisine



Truchtersheim : conférence Pesticides et santé

EDIT'EAU



Le 20 mars dernier, le Centre International de Recherche sur le Cancer (agence de l'Organisation Mondiale de la Santé spécialisée dans la question du cancer) a reconnu « cancérogène probable » pour l'homme un pesticide : le glyphosate.

Principal ingrédient entrant dans la composition de nombreux désherbants, le glyphosate est l'herbicide le plus utilisé au monde et notamment par les jardiniers amateurs. Des concentrations importantes de glyphosate et de ses produits de dégradation sont retrouvées dans les eaux souterraines ou les eaux de surface. Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité dans cette contamination de notre environnement.

Il convient donc d'agir pour protéger notre santé et nos ressources naturelles en limitant l'utilisation de ce produit phytosanitaire et en ayant le plus souvent possible recours à des pratiques alternatives.

Pierre LUTTMANN,
Président de la Mission Eau
Vice-Président du SDEA

Un grand merci à tous les organisateurs et à tous les participants !

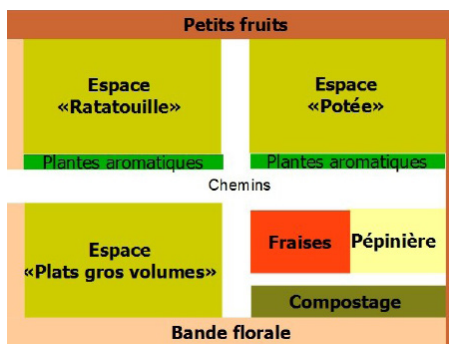
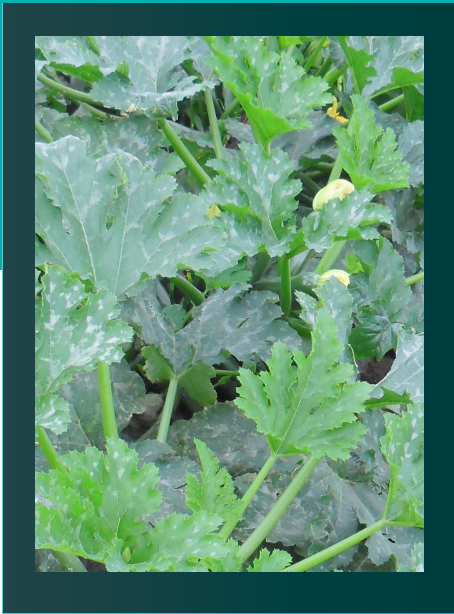
Rendez-vous l'année prochaine pour la neuvième édition avec encore plus de participants !

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace ! 1

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

FAIRE SON JARDIN EN ÉTÉ

Dans la dernière Lettre de l'eau, les jardiniers ont eu des conseils pour créer leur potager dans une dynamique très gastronomique. Mais que deviennent ces espaces en été ?

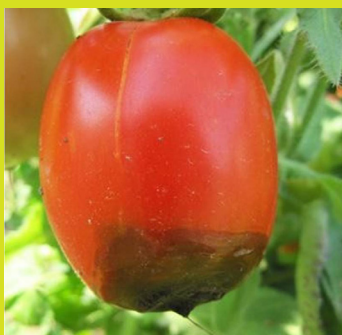


Le saviez-vous ?

Mes tomates ont « la maladie du cul noir », dois-je appliquer un fongicide ?

Ces dérèglements physiologiques des pieds de tomates sont stoppés en paillant en continu.

Ne pas oublier que le paillis de déchets verts du moment est toujours le meilleur !



www.jardinier-amateur.fr

■ LES ESPACES GASTRONOMIQUES DU POTAGER

L'espace « **Ratatouille** » offre en abondance les fruits du soleil que sont les **tomates**, les **aubergines**, les **courgettes** ou les **poivrons**. Une bonne partie des déchets du jardin d'ornement est déposée dans cet espace, de la tonte des pelouses aux broyats de branches (ou déchiquetats obtenus à la tondeuse thermique). Les folioles ou les feuilles infestées sont éliminées (mildiou des tomates, oïdium des courges...). Les **pieds de tomates protégés par une tonnelle** ou un tunnel sont moins sensibles aux attaques du mildiou en août. Attention aux doryphores sur les aubergines qui doivent être détruits quotidiennement à la main.

L'ail, l'oignon et l'échalote sont arrachés par beau temps, puis laissés sécher une journée sur le sol et enfin regroupés et suspendus en bottes dans un endroit aéré.

L'espace « **Potée** » occupé par les **carottes**, les **choux**, les **poireaux**, les **panais** ou bien le **céleri** est en pleine pousse. Les poireaux d'hiver sont plantés en juillet. Pour limiter les invasions d'insectes nuisibles, des **paillis odorants** (gourmands de tomates, broyat de mélisse-citronnelle, de sauge, de lavande...) sont déposés entre les rangs jusqu'en septembre. Cette pratique est insectifuge (repousse les insectes) et non insecticide (tue les insectes). Les céleris-raves réclament paillis et compost.

L'espace « **Plats gros volumes** » regroupe **haricots** (nains ou à rames), **petits pois** ou **pommes de terre**. Les petits pois se récoltent en juin ou en juillet. Leurs déchets réduits à la cisaille sont épandus dans l'espace Ratatouille.

Les haricots nains et à rames produisent jusqu'en octobre. Les derniers semis sont prévus début août. Les pieds ayant produit sont cisailés sur place. Leur emplacement sert aux plantations de salades d'automne ou d'hiver, ou de choux.



Les pommes de terre sont récoltées, puis l'espace est semé de betteraves rouges, de navets d'hiver ou est planté de salades. Les fanes de pommes de terre sont cisailées puis compostées « à chaud » avec des tontes de pelouse.

Les **plantes aromatiques** sont récoltées par temps sec puis **séchées au soleil**.

■ LES AUTRES ESPACES POTAGERS

L'espace « **Compostage** » est en pleine activité avec les différents déchets verts en surplus du jardin. Pour garantir un bon compost, il est important de **mélanger les déchets contraires** (grossiers/fins, secs/humides, carbonés/azotés, verts/marrons...). N'oubliez pas de **favoriser la technique du paillage** avant de penser à composter, c'est meilleur pour votre sol !

L'espace « **Fleurs sauvages** » regorge de couleurs. Les plantes vivaces ayant fleuri sont rabattues pour favoriser l'émission de nouveaux boutons floraux. Ces déchets ne sont pas compostés car ils sont souvent « très en graines ». Ils servent de paillis au verger. Pensez à l'année suivante en **laissant les fleurs annuelles monter en graines** ainsi que quelques vivaces.

L'espace « **Pépinière** » accueille les semis des légumes de fin d'année (laitues, chicorées, différents types de choux...).

L'espace « **Petits fruits** » (framboises non remontantes, cassis, casseilles, groseilles...) produit au début de l'été. Les variétés de framboises remontantes produiront jusqu'aux gelées. Les cannes de framboises ou de ronces ayant produit sont coupées. En fagot, elles servent à fabriquer des **refuges à insectes**.



Dans l'espace « **Fraises** », le jardinier transplante en août/septembre les stolons racinés pour créer ou remplacer des pieds vieillissants.

■ DANS LE RESTE DU JARDIN

En août, divisez les iris, bouturez différents arbustes (troènes, rosiers...). Le broyat de déchets de tailles d'arbustes à feuilles constituera le fameux **Bois Raméal Fragmenté (BRF)**.

PESTICIDES :

QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

Dans le cadre de la Semaine des alternatives aux pesticides, Philippe Hartemann, professeur de santé publique à la faculté de médecine de Nancy, Membre de la Commission spécialisée Risques liés à l'environnement (CSRE) du Haut conseil de la Santé, est intervenu sur les molécules chimiques impactant notre santé (dont les pesticides).



De nombreuses molécules chimiques sont présentes dans notre environnement et nous pouvons par conséquent les absorber. Selon leurs caractéristiques, elles peuvent causer des maladies ou augmenter leurs apparitions. Décryptage par M. Hartemann

■ NOTIONS DE BASE

Une molécule chimique peut présenter des effets de dangerosité différents :

- lorsque la toxicité d'une molécule dépend de la dose d'exposition ; on dit qu'elle a un **effet déterministe**. Au-delà d'un certain seuil sa toxicité est avérée (ex : le fluor),

- lorsque l'exposition à une molécule augmente la probabilité d'avoir une maladie, on dit qu'elle a un **effet probabiliste**. Il n'est pas possible de quantifier une dose au delà de laquelle la maladie se déclare. (ex : le tabac augmente les risques de développer un cancer du poumon). **Les pesticides sont dans cette catégorie.**

Pour cette dernière, il est difficile de prouver la cause directe de la molécule sur la maladie. D'où la difficulté des professionnels agricoles de faire reconnaître leurs ma-

ladies comme liées à leur travail (épandage de pesticides).

■ IMPACT DES PESTICIDES POUR LES PERSONNES TRÈS EXPOSÉES

En 1989, l'Organisation Mondiale de la Santé a évalué **le nombre de décès dus à de fortes expositions aux pesticides à 220 000 /an.**

En France, la MSA a conclu qu'un agriculteur avait 5 fois plus de chance de développer une maladie de Parkinson et 2 fois plus de développer une maladie d'Alzheimer qu'une personne ne manipulant pas des pesticides.

La baisse de fertilité est indiscutable. En période d'utilisation de produits phytosanitaires, le nombre de spermatozoïdes diminue chez les professionnels agricoles.

■ QUID DES FAIBLES EXPOSITIONS AUX PESTICIDES ?

Des études montrent les effets négatifs de molécules comme les triazines ou les organochlorés (toutes désormais interdites en France) sur le système endocrinien ou la fécondation.

Il subsiste néanmoins de grandes incertitudes sur les risques à faible exposition, notamment les interactions entre produits (effet cocktail) qui sont mal connues.

Le saviez-vous ?

Notre exposition aux pesticides provient à 95% de notre ingestion d'aliments !

Les 5% restant viennent de l'air que l'on respire et de l'eau que l'on boit.

LE DEVENIR DES PESTICIDES RAMENÉS EN DÉCHÈTERIE ?

VISITE CHEZ TRÉDI, CENTRE SPÉCIALISÉ DANS LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX



Zoom

Lors de la Semaine des alternatives aux pesticides, des collectes de pesticides non utilisés par les jardiniers amateurs ont été organisées et ont permis de récupérer jusqu'à 230 bidons en une matinée soit plus d'1 m³.

Les pesticides « gamme jardin » non utilisés ou interdits sont à retourner en déchèterie pour subir un traitement spécial ! Ces déchets sont considérés comme des **déchets diffus spécifiques (DDS) des ménages**.

Une fois collectés dans des caisses adaptées et étiquetées, ces bidons partent dans un camion spécifique jusqu'à un centre de traitement comme celui de Trédi à Hombourg.

Dès leur arrivée, les pesticides sont triés plus finement par une équipe de chimistes. Les acides sont séparés des autres classes de produits et reconditionnés en fûts de 200 litres.

Ensuite, en fonction de leurs caractéristiques,

les produits partent en traitement physico-chimique ou en incinération dans un autre centre français. **La plupart des produits phytosanitaires sont incinérés.** S'ils contiennent du chlore ou du soufre, un traitement complémentaire de post combustion est réalisé, afin d'éviter des rejets dans l'atmosphère.

Contrairement à de nombreux autres déchets (fer, tissus, plastiques, etc.) apportés en déchèterie, **les pesticides ne sont pas valorisables.** Leur **coût de destruction par les Collectivités** est élevé (environ 2000 € la tonne). Une réflexion sur leurs alternatives est donc à engager !

ENTREtenir SON GAZON

NE TONDEZ PAS TROP COURT !



C'est une habitude d'entretien, voire un adage « tondre court la pelouse pour qu'elle pousse moins ». Toutefois, qui a pensé à vérifier si c'était vrai ? Des décennies à tondre le gazon court alors que cette pratique a l'effet inverse de celui escompté ... Oui, tel est le cas : plus votre pelouse est tondue courte, plus elle poussera vite et sera envahie d'herbes indésirables !!

■ PRENDRE SOIN DU VÉGÉTAL

limiter la croissance du gazon

Une coupe courte (3 cm) provoque un état de stress végétal pour votre gazon (sauf les espèces utilisées dans les golfs) : il poussera alors plus vite pour ne pas déperir. Une tonte haute (6-7 cm) permet de maintenir la croissance de votre gazon, sans provoquer un développement trop rapide. Vous gagnerez quelques tontes en adoptant cet entretien !

Développer son système racinaire

Le système racinaire du gazon ne pourra pas se développer de manière optimale avec une tonte courte. Le gazon sera donc moins résistant aux maladies et plus sensible à la concurrence des adventices.

Avec une tonte haute (6-7 cm), le développement racinaire sera plus important et votre gazon plus résistant. La partie foliaire pourra se densifier, ainsi votre pelouse sera plus verte et résistera beaucoup mieux aux sécheresses estivales !

■ POUR LIMITER SON ENVAHISSEMENT

limiter la concurrence

Un gazon tondu court ne peut pas faire concurrence aux « mauvaises » herbes. Les pissenlits, le trèfle et autres pourront aisément se développer au dessus du gazon.

En revanche, une tonte haute freinera leur croissance. De plus, le développement racinaire et foliaire du gazon permettra d'augmenter la pression sur les herbes indésirables et de les empêcher de s'étendre.



Une pelouse présente 50 % de pissenlits avec une coupe à 3,5 cm contre 1 % à 6,5 cm !

Eviter la mousse

La présence de mousse dans le gazon est due à différents facteurs, dont la hauteur de coupe (voir ci-dessous). Tondre plus haut son gazon est donc bénéfique pour éviter la prolifération de la mousse.

■ ET CONSERVER L'ESTHÉTIQUE

L'augmentation de la hauteur de coupe n'est pas synonyme de négligence de l'entretien. C'est la vue d'ensemble qui fait l'image de votre pelouse, la tonte sera homogène quelle que soit la hauteur de coupe. Votre voisin ne verra pas la différence, sauf en voyant l'aspect dense et vert du feuillage !

EN PRATIQUE GÉRER UN GAZON AU NATUREL

Changer la hauteur des lames de coupe

Une hauteur minimale et maximale existe sur toutes les tondeuses. Si vous désirez tondre à plus de 7 cm de hauteur, vous pouvez aussi acquérir une faucheuse

Différencier les tontes selon la vocation des espaces

- 6 ou 7 cm pour les gazons d'agrément (vos jardins)
- de 7 à 15 cm pour les gazons extensifs (zones en abords de bois ou de cours d'eau, endroits non visibles, etc.)

Ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur du gazon

Exemple : pour une coupe à 6 cm il faut déclencher la tonte lorsque votre pelouse atteint 9 cm !

Penser à aérer votre gazon pour éliminer le feutrage et permettre une meilleure infiltration de l'eau. Le scarificateur ou le décompacteur sont 2 outils mécaniques (à lames ou à dents) qui améliorent la structure du sol et favorisent le développement du gazon.

Zoom

La mousse : pourquoi apparaît-elle ?

Différents facteurs induisent l'apparition de mousse dans votre gazon :

- **Ombre et manque d'ensoleillement** : le gazon pousse mal dans les zones à l'ombre. Sous les arbres, en bordure de haies, privilégiez la plantation de plantes couvre-sol (pervenche, lamium, lierre, geranium sauvage, etc.), plutôt que du gazon
- **Tontes trop courtes** : elles favorisent les mousses, naturellement basses !
- **Sol mal aéré** : le compactage de votre sol induit l'apparition de mousse !
- **Acidité excessive du sol** : la mousse prolifère si le sol est acide. Avant tout apport de chaux, pensez à faire une analyse de votre sol.

Attention aux produits à base de sulfate de fer : ils permettent d'éliminer les mousses présentes mais ils acidifient le sol ... donc rendent le terrain propice à leur développement.

LA LETTRE DE L'EAU

n°6 Juin 2015

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Laurent MERGNAC -
Mission Eau SDEA

laurent.mergnac@sdea.fr / Tél. 03 88 19 29 16
Secteur Bassin de la Souffel

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex
Directeur de la publication : Valérie Koch
Conception - rédaction : Missions eau, E Charton
Photos - illustrations : Missions eau, E Charton
affiche SAP : conception Polographiste.com et A. gessat, photo C. Creutz
Impression : FREPPEL EDAC
Tirage : 10050
Dépôt légal et / ou N° ISSN : 2273-6573

